

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

26 JUIN 2024

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 45

OBJET

**Sollicitation de
subvention auprès
d'Île-de-France Nature
pour le réaménagement
du square Giraud Teulon**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 27 juin 2024
par voie d'affichages
notifié le
transmis en Préfecture
le 27 juin 2024
et qu'il est donc exécutoire.

Le 27 juin 2024

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE
LA COMMUNE NOUVELLE
DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille vingt quatre, le 26 juin à 20 heures, le Conseil Municipal de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 19 juin deux mille vingt quatre, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la Présidence de Monsieur Arnaud PÉRICARD, Maire de la commune nouvelle.

Etaient présents :

Monsieur LEVEL, Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame PEUGNET, Monsieur BATTISTELLI*, Monsieur JOLY, Madame TEA, Monsieur PETROVIC, Madame NICOLAS, Monsieur VENUS, Madame GUYARD, Monsieur HAÏAT, Madame AGUINET, Madame BOUTIN, Monsieur MILOUTINOVITCH, Madame de JACQUELOT, Monsieur BASSINE, Madame GOTTI, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Madame LESUEUR, Madame MEUNIER, Madame BRELURUS, Madame NASRI, Monsieur de BEAULAINCOURT, Madame SLEMPKES, Monsieur SAUDO, Monsieur NDIAYE, Monsieur SALLE, Madame BOGE, Monsieur JEAN-BAPTISTE, Madame RHONE, Madame CASTIGLIEGO, Madame FRABOULET, Monsieur GREVET, Monsieur ROUXEL, Monsieur LE GARSMEUR

*Monsieur BATTISTELLI arrive au dossier 24 C 05a

Avaient donné procuration :

Monsieur BATTISTELLI à Madame BOGE
Madame MACE à Monsieur SAUDO
Monsieur JOUSSE à Madame NASRI
Madame ANDRE à Madame TEA
Monsieur LEGUAY à Madame GUYARD
Monsieur THOMAS à Madame AGUINET

Secrétaire de séance :

Madame LESUEUR

Accusé de réception en préfecture
078-200086924-20240626-24-C-07b-DE
Date de télétransmission : 27/06/2024
Date de réception préfecture : 27/06/2024

N° DE DOSSIER : 24 C 07b

OBJET : SOLLICITATION DE SUBVENTION AUPRES D'ÎLE-DE-FRANCE NATURE
POUR LE REAMENAGEMENT DU SQUARE GIRAUD TEULON

RAPPORTEUR : Monsieur de BEAULAINCOURT

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Dans le cadre de l'opération de restructuration du groupe scolaire Bonnenfant, des bâtiments provisoires ont été installés dans l'ancien square Giraud Teulon désaffecté pour accueillir les élèves de Bonnenfant pendant la réalisation des travaux.

Ces bâtiments viennent d'être retirés et l'espace va être repensé en vue d'une reconquête végétale afin d'agrandir la surface dédiée au végétal et permettre la plantation d'arbres supplémentaires.

L'espace va être désimperméabilisé avec une augmentation des zones en pleine terre et l'ajout de matériaux drainants.

Dans le cadre du Plan vert de l'Île-de-France, la Région soutient la création de nouveaux espaces verts et de nature et l'amélioration d'espaces verts et de nature existants, dès lors qu'ils sont ouverts au public.

Afin de poursuivre et de renforcer le développement du Plan vert, la Région a confié à Île-de-France Nature l'instruction technique et la gestion globale du Plan vert.

Île-de-France Nature apporte un soutien aux maîtres d'ouvrage porteurs de projets concourant à la mise en œuvre du Plan vert de l'Île-de-France.

Les projets éligibles de création d'espaces verts et de nature concernent la végétalisation et la renaturation d'espaces accessibles au public, préalablement fermés et/ou inaccessibles, favorables à la biodiversité et au bien-être des populations.

L'aide est fixée à 40% des dépenses en investissement éligibles (études et travaux d'aménagement) avec une subvention maximum de 500 000 €.

La Ville souhaite solliciter un cofinancement d'Île-de-France Nature pour ce projet et s'engage à ce que cet espace vert soit ouvert gratuitement au public et librement accessible à tous, pour une durée d'au moins 20 ans.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention pour le réaménagement du square Giraud Teulon auprès d'Île-de-France Nature dans le cadre du « Plan vert de l'Île-de-France - Création et ouverture au public d'espaces verts et de nature » et à tout autre organisme au taux maximum, et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

DÉLIBÉRATION

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

À L'UNANIMITÉ,

AUTORISE Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention pour le réaménagement du square Giraud Teulon auprès d'Île-de-France Nature dans le cadre du « Plan vert de l'Île-de-France - Création et ouverture au public d'espaces verts et de nature » et à tout autre organisme au taux maximum, et à signer tous les documents s'y rapportant y compris les éventuels avenants de report de calendrier afférents.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Arnaud PÉRICARD

Maire de la commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye

La présente délibération ne pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles au-delà d'un délai de deux mois à compter de sa publication.